

avec

Alternatives Midi-Pyrénées

50 rue des trente-six ponts - 31000 Toulouse
Tél : 06 74 67 28 09
E-mail : alternatives.toulouse@wanadoo.fr

**vous proposent deux journées de formation
sur le thème:**

***Droits des élu-e-s,
droits des citoyen-ne-s.
Comment créer des passerelles
entre les acteurs?***

**Du vendredi 8 avril à 9h00 au
samedi 9 avril 2005 17h15,**

à

**la Fédération des œuvres laïques,
31 bis, rue des amidonniers,
31009 Toulouse.**
Tél.: 05 62 27 91 16

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-es locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire passer par le responsable de la collectivité territoriale, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités. Les tarifs pour les deux journées de formation:

Elu-e-s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 3500	250 €
- de 3500 à 5000	300 €
- de 5000 à 10000	400 €
- de 10000 à 20000	500 €
- de 20000 à 50000	600 €
- de 50000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €
Conseillers Généraux et Régionaux	800 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, et des déjeuners.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation) *Droits des élu-e-s, droits des citoyen-ne-s. Comment créer des passerelles entre les acteurs?*

organisées par *Formation et Citoyenneté* et *Alternatives Midi Pyrénées*.

les vendredi 8 et samedi 9 avril 2005

la Fédération des œuvres laïques, 31 bis, rue des amidonniers, 31009 Toulouse
L'agrément de *Formation et Citoyenneté* pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier
ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :

Conseil général :

Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée :

Prénom :

Conseil régional :

Adresse :

Collectivité territoriale :

Commune de :

Code Postal :

Nombre d'habitants
(pour les élus communaux) :

Ville :

Signature du responsable
de la collectivité avec
cachet :

E-mail:

Fonction électorale :

CACHET

Droits des élu-e-s, droits des citoyen-ne-s. Comment créer des passerelles entre les acteurs?



Vendredi 8 avril 2005

- 9h00 **Accueil.**
- 9h30 **Présentation des journées, par François Simon, conseiller municipal de Toulouse.**
- 10h00 **Exemples d'actions communes élu-e-s et citoyen-ne-s dans une ville, bilans et perspectives, par Michel Bourgoïn, maire de L'Isle Saint Denis.**
- 12h30 **Déjeuner.**
- 14h30 **Les droits des citoyens dans leur démarche à participer à la vie politique de la collectivité (droits des associations, développement des formes de participation, élargissement possible de leurs droits), par Patrick du Fau de Lamothe, membre de l'association Transcub, association d'usagers de la communauté urbaine de Bordeaux.**
- 16h15 **Pause café.**
- 16h45 **Réflexion sur des expériences:**
- Les habitants face à AZF Par Jean-Pierre Bataille.
- Rencontre des petits journaux militants, par Condom citoyenne et le cercle d'études Lissagaray.
- 18h00 **Cloture.**

Samedi 9 avril 2005

- 9h00 **Accueil.**
- 9h30 **Présentation des droits des élu-e-s (notamment des élu-e-s d'opposition), exercice de ces droits, apport et limite de la loi de démocratie et proximité, par Raymond Avrillier, conseiller municipal de Grenoble, Président du groupe des élu-e-s communautaires écologistes et gauche citoyenne.**
- 12h00 **Déjeuner.**
- 14h00 **Atelier: recherche de méthode de développement d'actions communes entre élu-e-s et citoyen-ne-s, et d'une action commune face à l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services) animé par Geneviève Azam, vice-présidente du conseil scientifique d'ATTAC et Claire Villiers vice-présidente du conseil régional d'Ile de France en charge de la démocratie locale.**
- 16h00 **Pause café.**
- 16h30 **Synthèse et suites éventuelles.**
- 17h15 **Cloture.**

formation
&
citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris